

Antoine ROY,
2050, St-Cyrille,
QUEBEC, P.C.
1053 -

LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Penser à ce que l'on écrit
Ecrire ce que l'on pense

DIEU, PATRIE, FAMILLE

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS.
Directeur: L.-de-G. FORTIN.

Série II — Vol. 15 — No 13 —

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE, (Kamouraska)

Jeudi le 2 février 1956.

QUEBEC DEVIENT SIEGE PRIMATEL
DU CANADA ET MGR ROY, PRIMAT



Son Exc. Mgr Maurice Roy, qui devient le premier dignitaire ecclésiastique au pays à prendre le titre de Primat du Canada. S.S. Pie XII a en effet conféré au siège métropolitain de Québec le titre de Siège primatial du Canada, et à l'archevêque actuel le titre de Primat du Canada. Mgr Roy, qui a eu 51 ans le 25 janvier, a été élevé à l'épiscopat il y aura bientôt 10 ans, d'abord comme évêque de Trois-Rivières, le 22 février 1946. Il a été promu au siège métropolitain de Québec, Eglise-mère du Canada, le 1er juillet 1947. Il est aussi Ordinaire des Forces armées canadiennes depuis le 8 juin 1946 et président du Conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne depuis octobre dernier.

(Cliché CCC)

Lire en page 5 Résultats du concours.

DOCUMENTS RECUS A LA SOC. HISTORIQUE

- 9 décembre: de l'industrie Jos. Poitras & Fils Limitée,
un dépliant sur l'industrie
- 22 décembre: du Dr Elzéar Campagna:
12 publications portant sur l'agronomie ou la botanique.
- 11 janvier: de l'Honorable Sénateur Jean-François Pouliot:
La Liberté des Cultes au Canada.
(Conférence faite à Ottawa le 30 mai 1934)
Le Barrage du Témiscouata.
(série d'articles publiés dans le "St-Laurent")
- 12 janvier: De l'abbé Philippe Blais:
"A Pleines Voiles".
(Revue des pêcheurs canadiens. Vol. 12, 1955)
- 14 janvier: de l'abbé René Tanguy:
Animal Report of the National Museum of Canada for the
fiscal year 1950-51
- 20 janvier: Du Dr Elzéar Campagna:
Album Souvenir des Fêtes de la bi-centenaire
chez les Acadiens de l'Île-du-Prince-Edouard.
- De M. l'abbé Noël Pelletier:
Photo de la Fanfare du Collège en 1894
- De la succession de Mgr Lebon:
Photo de Sir Thomas Chapais
- De Adrien Bernier, ptre:
Programme des Fêtes de St-François-Xavier de R.-du-Loup
- De Mlle Cécile Dionne, St-Pacôme:
Quelques vieux contrats
- De M. l'abbé Louis Richard, ptre, curé:
Documentaires sur la célébration du cinquantenaire
de la paroisse St-François-Xavier

Le ST-PACOME renonce à ses engagements!

VERSION ST-PACOME:

On ne peut passer sous silence cet article de la première page de "La Gazette des Campagnes", en date de jeudi le

LES ANCIENS DE LAVAL

Les Anciens de Laval du comité régional de Rivière-du-Loup tiendront une réunion le samedi 4 février 1956, à l'Hôtel le Manoir, à Rivière-du-Loup.

Ces agapes fraternelles des Anciens de l'Université Laval ont été convoquées par le Dr Jacques Dubé, de Notre-Dame du Lac, président; le Dr Gérard Dallaire, de Ste-Anne de la Pocatière, vice-président; Me Michel Lemieux de Rivière du Loup, secrétaire; et M. Rosaire Gendron, c.a., de Rivière du Loup, trésorier du comité régional de Rivière du Loup. Ont été invités à titre d'hôtes d'honneur des Anciens de Laval de la région de Rivière-du-Loup: Mgr Alphonse-Marie Parent, P.A., recteur de l'Université Laval, Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, le très Honorable Louis S. St-Laurent, premier ministre du Canada, l'Honorable Antoine Rivard, ministre des Transports et Communications dans le Cabinet provincial qui fut le président du comité provisoire des Anciens de Laval, le Dr Jean-Baptiste Jobin, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval et premier président général des Anciens de Laval, l'Honorable juge Gérard Lacroix, j.c.s., deuxième président général des Anciens de Laval, le Dr Armand Rioux, président actuel des Anciens, et M. Georges Côté, a.g., président de l'Aide aux étudiants de Laval et président sortant de charge de l'association des Anciens.

La réunion débutera à 3h.00 p.m., le samedi 4 février à l'Hôtel le Manoir, par une assemblée des Anciens de la région, cependant que les dames sont invitées à la présentation du reportage filmé des Journées des Anciens d'octobre 1954 et du film sur le Carnaval d'hiver de Québec 1955. L'assemblée sera suivie d'un cocktail à 5h.30 p.m., et d'un dîner à 7h.00 p.m., la soirée se terminera par une danse. L'admission est de \$4.00 par personne.

Tous les Anciens de Laval sont invités accompagnés de leurs épouses ou amies. S'ils s'en trouvaient qui, par inadvertance, n'auraient pas reçu l'invitation du comité, ils sont priés de communiquer avec le secrétaire, Me Michel Lemieux de Rivière-du-Loup. Sont également Anciens de Laval tous ceux qui, sans détenir un diplôme d'une Faculté de l'Université Laval, ont obtenu leur baccalauréat ès art d'un Collège affilié à Laval ou ont suivi des cours dans une de ses Facultés ou Ecoles durant une période d'au moins 1 an.

(VERSION STE-ANNE...)

26 janvier. Tout d'abord on nous reproche de n'être pas allé jouer à Ste-Anne le 28 janvier et l'on semble surpris de ce fait; imaginer que des joueurs comme ceux de la ligue Nationale ne jouent jamais 4 parties de suite, c'est ce que l'on exigeait du St-Pacôme. Dans un effort pour terminer la cédule le 5 février, le St-Pacôme aurait accepté tout de même cet effort surhumain de la part de ses joueurs, mais les autres clubs n'acceptent pas de faire ce que l'on demande au St-Pacôme, et la preuve, c'est que la cédule se terminera après le 5 février, dans cette alternative, le St-Pacôme ne pouvait faire autrement que de remettre cette partie.

On nous reproche de n'être pas sportif. Avez-vous songé, Messieurs que St-Pacôme est la plus petite paroisse du circuit Kamouraska-L'Islet, mais dont le club n'est pas le moins représentatif que durant la période des Fêtes, St-Pacôme aurait pu jouer plus de parties

avec plus de joueurs naturellement, ses collégiens, mais on avait prévu cette situation et fait préparé cette cédule que l'on connaît — St-Pacôme accepta.

Dernièrement le St-Pacôme se rendait visiter le club Ste-Anne et il faut dire que l'état de la glace laissait à désirer surtout à un certain bout de la patinoire; au troisième vingt, il était convenu avec un directeur du St-Pacôme, et ce, avant la partie que l'on diviserait la période en deux, afin de faire jouer les deux équipes sur cette partie de la patinoire qui n'avait rien d'avantageux, mais le puissant club Ste-Anne qui possédait une avantage marquée, refusa, et encore là, St-Pacôme acceptât.

On nous demande \$50.00 d'amende pour cette partie, mais le St-Pacôme n'a pas eu cet avantage dans une partie avec L'Islet, cédulée pour être jouée à St-Pacôme. L'Islet ayant refusé de venir jouer, mais encore le St-Pacôme acceptât.

Nous pourrions aussi souligner un autre incident survenu lors de la partie jouée à Ste-Anne avec le St-Pacôme le 15 janvier incident survenu à la fin de la troisième période et nous pourrions fournir des preuves à l'appui, mais encore là nous acceptons.

Messieurs de Ste-Anne, soyez sérieux et souvenez-vous que vous êtes la paroisse la plus favorisée en ce qui concerne le sport et que l'O.T.J. qui vous dirige et qui est habilement mené par des autorités compétentes, nous en sommes à nous demander ou serait le bel esprit sportif qui vous anime.

Le Comité des Loisirs
de St-Pacôme,
Par: M.L.

Gratifications

Mlle M. PLOURDE

Ste-Anne de la Pocatière, — (DNC). — Mlle Mathilda Plourde, institutrice à l'école No 3 de Ste-Anne de la Pocatière, vient de recevoir du département de l'Instruction publique une gratification de \$20. par l'entremise de l'inspecteur M.O. Chabot, pour succès dans l'enseignement.

Mlle B. BOURGALT

St-Adalbert, — (DNC). — Mlle Bernadette Bourgault, de St-Adalbert, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. J.-J. Bergeron, i.e., une gratification de \$20. pour succès dans l'enseignement. Mlle Bourgault enseigne à New Glasgow, Terrebonne.

Mlle Y. LANDRY

Ste-Hélène, Kam. — (DNC). — Mlle Yvonne Landry, de Kamouraska, institutrice à Ste-Hélène, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. J.-A. Duval, i.e., une gratification de vingt dollars pour succès dans l'enseignement.

TRAVAUX FEDERAUX DANS LA REGION

Quais et cours d'eau

A Montmagny: prolongement du quai, on y consacra la somme de \$90,000.00.

Rivière-du-Loup: dragage, \$51,000.00.

Rivière-Ouelle: dragage, \$52,000.00.

St-Roch des Aulnaies: reconstruction du quai: \$23,000.

PARTIE DE CARTES

au profit du Couvent des RR. SS. de la Charité
de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Organisée par
l'Amicale Marguerite d'Youville

Lundi 13 Février 56 Adm.: \$0.50

On nous écrit...

Au Rédacteur,
Monsieur,

Le Service postal canadien fait face à sa plus rude épreuve au temps de Noël, alors qu'il doit manipuler en quelques semaines les millions de cartes et de cadeaux que les Canadiens envoient à leurs parents et amis au Canada et à l'étranger.

A cette occasion, bien entendu, le Service postal fait des préparatifs internes très étendus pour venir à bout de cette avalanche de courrier, mais chaque année aussi il demande au public de collaborer en postant tôt afin que les plans d'urgence établis soient aussi efficaces que possible.

La collaboration du public à cet égard augmente d'année en année, à mesure qu'un plus grand nombre de gens se rendent compte à quel point elle importe pour assurer un service de distribution satisfaisant au temps de Noël. Il me fait

plaisir de pouvoir vous dire qu'au cours de la période de presse qui vient de se terminer cette collaboration s'est manifestée à un degré jamais atteint auparavant.

Les employés des postes ont une raison spéciale d'être reconnaissants de ce que les choses se soient passées ainsi. Comme vous le savez sans doute, la température a été très mauvaise dans plusieurs régions du Canada juste avant Noël, mais malgré tout il a été possible de livrer à temps la plupart des envois.

En général, à cause de la collaboration reçue du public, la plupart des bureaux de poste étaient revenus au normal dès la veille de Noël et, dans plusieurs cas, dès l'avant-veille, ce qui, vous en conviendrez, est un résultat très satisfaisant.

Au nom du Service postal canadien, par conséquent, je désire remercier le public de l'aide qu'il a bien voulu nous donner au cours d'une période difficile, ainsi que les journaux du rôle qu'ils ont joué en informant leurs lecteurs que nous comptons sur eux pour poster tôt.

Sincèrement vôtre,
Le Sous-Ministre des Postes,
W. J. Turnbull.

ENVELOPPES DE PETIT FORMAT EXCLUES DES DEPECHE APRES LE 1ER FEVRIER 1956

Le ministère des Postes a annoncé qu'après le 1er février 1956, les enveloppes mesurant moins de 4 pouces de longueur sur 2 3/4 pouces de largeur ne seront pas acceptées pour transmission par la poste.

C'est par suite d'une décision de l'Union postale universelle qu'on a adopté le nouveau règlement relatif aux dimensions minimums des enveloppes acceptables pour transmission par la poste. On s'était d'abord proposé de mettre ce règlement en vigueur le 1er octobre dernier, mais vu que les fabricants et détaillants avaient encore des stocks considérables de ces enveloppes, l'adoption en a été retardée jusqu'au 1er février.

Le ministère des Postes a décidé que le délai accordé ne sera pas prolongé de nouveau et qu'après cette date, les lettres ou cartes sous enveloppes de format inférieur aux dimensions indiquées, sur la longueur ou la largeur, seront retournées à l'expéditeur si son adresse figure sur l'enveloppe. Sinon, elles seront dirigées au Bureau des rebus.

Prodigieux ensemble d'échantillons gratuits comme dans un grand magasin

Désormais vous pouvez vendre à toute la famille - vêtements - chaussures - chemises - pantalons - vêtements sport ou travail, bijouterie, etc. Profits étonnants. Expérience pas indispensable. Occupation permanente ou partielle. Boni sous forme de vêtements personnels. Demandez par écrit échantillons et renseignements détaillés, absolument gratuits. Dépt. 338, Blake-Walker Co., C.P. 657, Montréal, P.Q.



**VOYER
ELECTRIQUE
ENRG. M.E.I.**

Contracteur-Electricien

Vente - Service
d'accessoires électriques

Vendeur autorisé
D'"ELECTRO HEAT"

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

UNE ANNONCE DANS NOTRE JOURNAL C'EST UN PLACEMENT

ST-ONESIME

(suite de la page 8)

neveux et nièces, cousins et cousines.

M. l'abbé Lucien Pageau fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Armand Dubé et Robert Painchaud, diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Lionel Chrétien. Portaient le cercueil: MM. Emile Lévesque, Napoléon Dionne, Roland Dubé, Eugène Cazes. La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par M. Raoul Beaulieu, beau-frère de la défunte et les rubans tenus par Mmes Arsène Corbin, Arthur Bouchard, Alfred Bouchard, Adrien Bouchard.

La collecte fut faite par Mmes Napoléon Dionne et Roland Dubé, dames de Ste-Anne.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Georges Martin de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

OCCASIONS

A vendre

EPICERIE-RESTAURANT avec logement à vendre, situé aux limites des Trois-Rivières. Pas de compétition. Belle opportunité d'avenir pour parents voulant très bien établir leurs garçons ou leurs filles. Proposition avantageuse à personnes responsables. Raison de vente: Maladie et autres commerces.

Ecrire à

CASIER POSTAL 691,
TROIS-RIVIERES

UNE ANNONCE ECRITE

EST LUE ET RELUE

Marchandises nouvelles

Malles de voyage, de belle couleur, de haute valeur, à BAS PRIX;

Fibre de verre pour moustiquaire, 30, 32 et 36 de large; ne rouille pas, ne tache pas les habits, n'allonge pas, donc ça dure...

Verre double pour portes et fenêtres 20/36 — 24/36 — 24/40 — 28/44 30/30 et 30/32.

Miroirs en feuilles 24/40
Vitre opaque, pour chambre de bain,

Demandez tout ça à

L'Union Agricole Lt

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE.

VOICI LES GAGNANTS du CINQUIEME CONCOURS CONCOURS BRADING

1er CONSOMMATEUR GAGNANT
Albert Carli, 4337, rue Christophe-Colomb, Montréal, gagne le premier prix, la bourse d'études de \$350.00, plus l'automobile Ford Customline sedan 1956.

1er DETAILLANT GAGNANT
Lionel Ethier, 721, rue Bienville, Montréal, remporte le premier prix, \$300.00 en argent.

Voici la liste complète des gagnants et des prix

CONSOMMATEURS	DETAILLLANTS
E. Plunkett, 513, rue Ste-Anne, Pointe-aux-Trembles, Montréal. \$150.00.	Taverne Roy & Lelièvre, 12001 est, rue Notre-Dame, Montréal. \$50.00
Mme Y. Beauséjour, 5857, ave. McLynn, Montréal. \$15.00	R. Mallette, 5852, boul. Décarie, Montréal. \$20.00
E. Lacombe, 233, rue Bérard, Montréal. \$15.00	W. Leboeuf, 2601 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. \$20.00
Wilfrid Brochu, 31 Petit-Champlain, Québec, P.Q. \$15.00	G. Garneau, 88, rue Champlain, Québec, P.Q. \$20.00
Mme A. Létourneau, 287, rue Rousseau, Thetford-Mines. \$15.00	Al Dostie, 88, rue St-Joseph, Thetford Mines. \$20.00
Lucien Gamache, 209 - 6e Avenue, Grand-Mère. \$15.00	Gamache & Frères, 512 - 5e Avenue, Grand-Mère. \$20.00
Roger Lavigne, 6887, rue De Normanville, Montréal. \$15.00	Epicerie La Salle, 1136 est, rue Bélanger, Montréal. \$20.00
Omer Hurtubise, 4642 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. \$15.00	Arthur Gauthier, 4637 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. \$20.00
A. Ouellette, 2492, rue St-Joseph, Lachine. \$15.00	A. Ouellette, 2492, rue St-Joseph, Lachine. \$20.00

PARTICIPEZ au CONCOURS BRADING dès AUJOURD'HUI
— RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR LES FORMULES D'INSCRIPTIONS DISPONIBLES A VOTRE EPICERIE LICENCIEE OU TAVERNE

Bon Premier



Le HOCKEY est bon premier en popularité parmi les sports d'hiver dans la province de Québec.

Après une joute de hockey intéressante rien n'est aussi délicieux que la bière DOW, bonne première en popularité auprès des connaisseurs du Québec.

Bonne Première...

La bière



Dow

DOW EST LA SEULE BIÈRE
'CLIMATISÉE'

METAL ROUSSEAU METAL

Manufacturiers de:

TABLES A CARTES ET CHAISES PLIANTES
CHAISES METALLIQUES POUR BUREAU
ET SALLES PUBLIQUES

St-Jean Port Joli,

Cte de L'Islet.



Pour VOUS, MESDAMES!

La grande élimination Concours Singer avec \$125,000 en prix

PREMIER PRIX: \$25,000 EN ESPECES

Voici, chères lectrices, une possibilité unique pour vous de gagner un prix sensationnel: \$25,000 en espèces et un voyage de cinq jours à New-York, tous frais payés. Ce concours est ouvert, au Canada et aux Etats-Unis, à toute femme âgée de plus de dix-huit ans. Lancé par la Singer Sewing Machine Company, il offre un total de prix n'atteignant pas moins de \$125,000.

Il n'est pas même nécessaire d'être une experte en couture pour gagner l'un des grands prix. En effet, chaque participante peut aussi prendre part à l'épreuve de composition dont l'enjeu est un voyage de deux semaines à Londres, Pa-

ris et Rome, pour deux.

Les inscriptions au concours commencent dès maintenant aux cercles de couture Singer et seront acceptées jusqu'au 31 mars 1956. Trente-trois gagnantes régionales, dont quatre domiciliées au Canada, seront choisies pour se disputer le premier prix de \$25,000 en espèces au cours de l'élimination qui se tiendra à New-York en juin 1956 et durera cinq jours.

Pour participer à l'épreuve régionale, il faut d'abord s'inscrire à un cours de couture domestique à l'un des cercles Singer. L'étape suivante est la confection d'une robe. Si, de l'avis d'un groupe d'experts in-

dépendants, cette robe est jugée comme étant la mieux réussie, la concurrente se verra octroyer une machine à coudre Singer à aiguille oblique et un zigzageur automatique; elle aura aussi droit à un voyage à New-York.

Le point culminant de ce grand concours sera l'épreuve finale à New-York, pour un prix de \$25,000 en espèces. A cette étape, la concurrente devra confectionner une robe pour un mannequin professionnel qui la portera à une présentation de mode et couture. La robe sera alors jugée par un groupe de personnalités éminentes dans le monde de la mode et de la couture. Un choix de patrons et de tissus, ainsi que des accessoires de couture seront fournis par la maison Singer aux concurrentes. Ces dernières auront aussi l'usage d'un espace entièrement équipé pour la couture et pourront avoir recours aux conseils d'un groupe d'experts. La décision finale sera prise en tenant compte des deux robes confectionnées par chaque concurrente de façon à égaliser les chances.

Egalement dans le même but, certains tissus sont choisis pour la confection des robes du concours. Pour contribuer davantage à mettre les concurrentes sur un pied d'égalité, des robes et des vêtements simples seront seuls acceptables, à l'exclusion des tailleurs et manteaux. Le coût de la confection n'entrera pas en ligne de compte quant au jugement de la robe et aucune couturière professionnelle n'aura le droit de concourir.

Pour gagner le Prix de Composition, consistant en un voyage en Europe, toute participante du concours ayant confectionné sa robe devra simplement terminer la phrase suivante en cinquante mots: "J'ai aimé faire une robe au cercle de couture Singer parce que..."

En plus des grands prix, la maison Singer a prévu un total de \$45,000 de prix en espèces pour les participantes de l'élimination, 66 machines à coudre Singer à aiguille oblique pour les gagnantes à l'échelon régional et plus de 1700 prix

Un point à temps peut valoir \$25,000



"Ce serait bien beau de gagner \$25,000!" Voilà ce que se dit Mme Donald Carter, Oakville, Ontario, comme beaucoup d'autres Canadiennes. C'est en effet l'une des plus riches récompenses jamais offer-

tes à un concours de couture domestique. On voit le mari de Mme Carter admirant le tissu de viscose que sa femme a choisi pour la robe qu'elle présentera à la Grande Elimination Singer.

d'articles de valeur pour les gagnantes à l'échelon local. Les règles du concours sont immédiatement disponibles aux cercles de couture Singer.

CHAUSSENS AUX POMMES

- 2 tasses de farine à pâtisserie OU
- 1 3/4 tasse de farine à tout usage, tamisée
- 1/2 cuillerée à thé de sel
- 4 cuillerées à thé de poudre à pâte
- 1 cuillerée à table de sucre
- 1/2 tasse de gras
- 1/2 tasse de lait (environ)
- 6 pommes moyennes

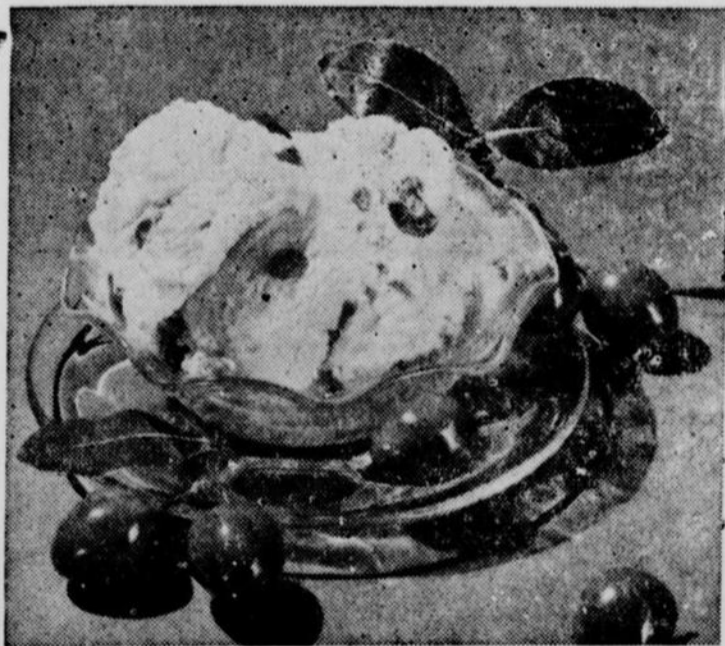
sucre et de la cannelle ou des confitures

Mélanger et tamiser la farine, le sel, la poudre à pâte et le sucre. Incorporer le gras. Ajouter le lait pour en faire une pâte molle. Rouler à 1/4 de pouce d'épaisseur. Couper la pâte en six carrés. Peler et enlever le coeur des pommes. En placer une au centre de chacun des carrés de pâte. Remplir la cavité de chaque pomme avec le mélange de sucre et de cannelle ou des confitures. Ramener la pâte autour des pommes. Perforer la pâte avec une fourchette. Placer dans une casserole graissée et cuire à four modérément chaud, (375°F.), jusqu'à ce que les pommes soient tendres, environ 40 minutes. Servir avec de la crème et du sucre, ou avec une sauce à pouding chaude. Quantité: six services.

CHARLOTTE AUX POMMES

Se servir de la recette pour la crème glacée aux pommes, ajoutant plus de gélatine (1 1/2 cuillerée à table) et de l'eau froide (1/4 tasse). Refroidir (pas geler) jusqu'à ce que le tout soit pris.

Igloo vanillé aux cerises



Un Alaska individuel... avec une tartelette comme base. On vous croira magicienne de placer ainsi la crème glacée au four... Essayez ceci si vous désirez des compliments.

Igloo vanillé aux cerises (8 tartelettes)

8 tartelettes individuelles
3/4 tasse de confitures aux cerises

1 brique de crème glacée vanillée aux cerises

Garniture de meringue

Faire refroidir les tartelettes dans le réfrigérateur. Lorsque refroidies les remplir de confiture aux cerises et garnir le dessus de cuillerées de crème glacée vanillée aux cerises. Garder au congélateur jusqu'au moment de recouvrir de meringue.



Ajoutez un
oeuf frais et
obtenez un
meilleur
gâteau.

LES MÉLANGES À GÂTEAU
ROBIN HOOD SONT
DE BEAUCOUP LES PLUS EN
DEMANDE AU CANADA.

P.S. Pour de délicieuses recettes utilisant une variété de mélanges, écrivez à Rita Martin, Département HF, Casier Postal 190, Montréal.



La GAZETTE des CAMPAGNES

est publié à

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE, Cté de Kam., P.Q.

Editeurs propriétaires: Fortin & Fils, Imp.
Directeur: Ls-de-G. Fortin.

Abonnement: 6 mois \$1.25
1 an 2.00
3 ans 5.00
le numéro 0.05

Autorisé comme envoi postal
de la seconde classe.

Ministère des Postes, Ottawa

Membre de:
l'Association des Hebdomadaires de Langue Française
du Canada

AGRONOMIE CANADIENNE-FRANCAISE (120)

**"Quarante pour cent de production en plus;
trente-cinq pour cent de producteurs en moins."**

Douze mille hommes de recherche de plus en 1960

Oui, trente-cinq pour cent de moins d'agriculteurs, aux Etats-Unis, ont produit en 1955, quarante pour cent de plus d'aliments et de fibres sur les fermes américaines qu'en 1940. Et comme le dit la brochure (1) que nous avons en mains "C'est la recherche agricole cherche et trouve la réponse aux problèmes".

Et elle continue: "La recherche agricole collecte des faits nouveaux; fait du connu à partir de l'inconnu; voit quelque chose qu'on n'avait pas encore vu; développe à partir de substances chimiques, de bactéries et de moisissures, des substances qui stimulent et protègent; met à l'oeuvre des facteurs auparavant inemployés; invente des choses bonnes et nouvelles et trouve des usages à des produits auparavant jetés à la poubelle; trouve des nouveaux débouchés et développe de meilleurs produits pour tous les marchés."

Et encore:

"Le programme de recherches actuellement à l'étude au Département d'Agriculture des Etats-Unis et dans les fermes expérimentales nécessitera vers 1960 l'emploi de 12,000 gradués en agriculture de plus qu'en 1955. Car, avant qu'un gouvernement et des industries étendent un tel programme de recherches, ils doivent trouver les jeunes scientifiques qui ont reçu une formation agronomique".

"La recherche regarde dans l'avenir. Chaque lendemain amène plus de bouches à nourrir, et plus de personnes à vêtir. Car la population des Etats-Unis s'augmente de 2,500,000 chaque année."

Et naturellement, on fait appel à la jeunesse américaine pour qu'elle ne perde pas l'opportunité de se préparer un bel avenir en s'incrustant dans les universités agricoles.

15,000 nouveaux gradués, chaque année.

Dans ce pays si industrialisé qu'est le pays voisin, il y a tout de même sur 62,000,000 d'Américains ayant un emploi, 25,000,000 qui travaillent à l'agriculture: 10 millions sur les fermes, 6 millions produisent pour des fermiers ou sont à leur emploi; et 9 millions transforment et distribuent les produits agricoles. En plus de tout cela, un quart de million de "scientifiques" servent "directement" l'agriculture...

Quant aux jeunes gradués américains, ils ont le choix dans environ 500 sortes d'emplois dans huit sections majeures de l'agriculture. Actuellement, 8,500 jeunes hommes sortent des universités agricoles voisines; il en faudrait 15,000.

N'allons pas croire que nous nous laissons aller à l'enthousiasme en relatant ces données prises dans une publication destinée aux jeunes américains qui sont des hommes bien préparés. Et nous ne croyons pas, non plus, que ce peuple qui s'est toujours montré si pratique et si progressif dans les autres industries, cesserait de penser juste lorsqu'il s'agit d'agriculture, de recherches agricoles, et de l'avenir des jeunes qu'on veut y appeler. On ne peut que s'incliner devant l'hommage que cette brochure rend à l'agriculture qui emploie d'une façon ou d'une autre, 40 p.c. des bras américains, de l'attention qu'on lui porte, des hommes qu'on veut lui préparer et enfin, de la reconnaissance officielle qu'on voue aux sciences agricoles, en leur permettant de donner leur pleine mesure.

Quinze mille gradués en agriculture, chaque année, c'est un chiffre...

Voyons un peu les emplois destinés à ces jeunes savants.

Carrières agronomiques.

On les groupe sous huit chefs:

1o)—Recherche agricole (1,000 emplois offerts): production, marchés, économie, génie rural; équipement et utilités; transformation; nouveaux usages et nouvelles méthodes; nouveaux produits; sous-produits; conservation, récupération, et sociologie rurale.

2o)—Industrie agricole (3,000 emplois) Machinerie et équipement; transformation des produits alimentaires; traitement des grains et des graines; préparation des viandes, des volailles; engrais chimiques et chaux; pesticides et herbicides; préparation d'aliments du bétail; gras et huiles; transformation des produits laitiers; les textiles et les fibres; les constructions rurales et l'équipement; les produits forestiers.

3o)—Affaires agricoles: (3000 emplois), Banques et crédit; assurances; conduite de la ferme; gérance des coopératives; expertise des terres; classification, emballage et étiquetage des produits; conservation et storage; transport; instruments aratoires et équipement; douanes, et gérance des affaires de particuliers.

4o)—Instruction agricole (3,000 emplois) Agriculture spé-

IL Y A 14 ANS...

Visite de S.E. le
cardinal Villeneuve.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve a pris un repos d'une semaine au collège de Ste-Anne. Au cours de cette visite, il se rend, durant les heures de classe, faire une visite aux élèves et même, à l'admiration des élèves il prend la place de plusieurs professeurs. Etant lui-même un ancien professeur du Scolasticat des Oblats d'Ottawa. Il ne reste indifférent à aucune oeuvre du collège. Il se rend au local des Jécistes et des Scouts. Puis il fit une conférence aux Petites Soeurs de la Ste-Famille...

Son Eminence se rendit aussi, accompagné de Mgr Wilfrid Lebon à l'Ecole Supérieure d'Agriculture où il rencontra tout le personnel et le doyen, M. l'abbé F.-X. Jean qui présente un résumé vigoureux des travaux et des ambitions de ces deux institutions.

Et de là, il se rendit au nouveau magasin de l'Entr'Aide pour y bénir les immeubles, pour ensuite se rendre au couvent des RR. SS. de la Charité, où il rencontra toute la communauté et élèves.

AUJOURD'HUI...

1956 - divisé par 4... oui! C'est bien une année bissextile. Attention à vous messieurs qui ne croyez pas au mariage... vous pourriez avoir des demandes. Et quelles demandes?

Après les...tons on voit apparaître les...ramas. Ciorama, cinérama, Siorama, Exporama, pourquoi ne ferait-on pas de la course en canots du 12 février, entre Québec et Lévis un CANOTSRAMA...?

Le "Hockey" prend de l'ampleur dans la région. Espérons que ça continuera bien.

Quelles sont les injures que l'on oublie? - Celle que l'on entend, mais ne comprenons pas au hockey...

agricole d'hier, comme elle n'en avait pas connu, sauf erreur, depuis plus de 100 ans. Heureusement, ces agronomes, en comptant sur l'intérêt d'un public urbain encore attaché à bien des traditions rurales, n'avaient pas fait fausse route, et ont obtenu le succès entrevu dans leurs rêves.

Depuis, chaque nouveau salon affirme plus d'expérience dans la disposition des kiosques, dans la présentation des exhibits, et dans l'éducation qui se poursuit pendant toute la durée de cette foire agricole d'hiver.

Nous comprenons bien qu'il est assez dispendieux pour un cultivateur ou un amateur de la région d'aller visiter ce salon qui se tient à près de 300 milles d'ici, et dans une ville où les facilités de logement dans les hôtels ne sont pas bien adéquates. Mais il y a toujours nos hommes d'affaires, nos éducateurs qui ont, de temps à autre, à faire une course dans la métropole. Qu'on prenne le conseil, et qu'on ne manque pas de faire une visite au Salon de l'Agriculture de Montréal... Le prix d'entrée est minime, et au contraire des expositions, il n'y a pas de petits "shows", pour distraire le visiteur. Mais cela ne veut pas dire que le Salon manque de variété, de vie, de mouvements. Au contraire...

Le succès des années passées est là pour le prouver.

Espérons qu'il en sera de même, cette année. Bonne chance!

L.G.F.

En France...

Il y a une crise politique qui dure depuis le premier des 23 ou 24 ministères qui se sont succédés, en France, depuis la fin de la guerre. Il y a eu des élections, le 1er janvier de cette année, et c'est à peine si le président de la France, M. Coty, a réussi à trouver un premier ministre, ou président du Conseil, dont le sort politique n'est pas encore bien assuré.

La merveille en tout ça, c'est bien qu'une France aussi blessée, aussi diminuée par deux guerres féroces, ait pu échapper à la griffe communiste, et survivre, malgré les maladrances

(suite à la page 6)

cialisée; extension; enseignement dans les collèges agricoles; agences du gouvernement; organisations et fondations agricoles; agences industrielles; maisons d'affaires; aide technique internationale.

5)—Renseignements agricoles (500 emplois) Bulletins d'information sur l'agriculture; journaux; rapports des marchés; publications; magazines; photographie; cinéma; radio, enregistrement sonore; télévision; annonce; expositions, entraînement...

6o)—Conservation (1,000 emplois: les sols; l'eau; la forêt; le poisson; la vie sauvage; les parcs; le "turf").

7o)—Services agricoles: (1,500 emplois): inspection et réglementation des aliments de l'homme et de la nourriture du bétail; grains de semence et engrais chimiques; produits chimiques agricoles; quarantaine pour les animaux et les plantes; contrôle de la qualité et classification; organisations et fondations diverses; techniciens agricoles; techniciens consultants; statistiques agricoles; médecine vétérinaire; et service de l'agriculture à l'étranger.

8o)—"Farming et ranching": 2,000; sous divers titres: général; graines; produits laitiers; porcs; boeuf; agneau; aviculture; coton; fourrages; fruits; légumes; tabac, grains de semence; pépinières, etc...

En guise de conclusion...

Aux Etats-Unis, il y a environ 150,000,000 d'habitants; on demande, chaque année, 15,000 techniciens agricoles nouveaux; soit donc 1 par 10,000 habitants du pays; un peu plus exactement 1 par environ 12,000.

Si nous allions du même train que nos voisins, chaque année, nous devrions former 400 à 450 gradués nouveaux... Or, nous allons à beaucoup moindre allure, puisque nous n'en formons pas quarante, dans nos trois écoles supérieures... Pour un pays où l'on chante l'agriculture dans tous les tons et où, il y a un quart de siècle, on ne nous reconnaissait que la vocation agricole, il y a de quoi rêver un peu... On rêve de plus ou de moins, ça ne changera pas grand chose, puisque nous n'avons pas encore quitté le domaine poétique et fantaisiste en agriculture, même en histoire agricole.

Aux Etats-Unis, on a des universités capables actuellement de produire 8,500 gradués; ici, nous admettons la chose très faisable pour nos voisins. Or, la-bas, on veut en former, non plus 8,500 par année, mais 15,000. On admettra ça encore. Mais lorsqu'il s'agira de demander, pour la province, qu'on forme des agronomes dans la même proportion avec la population totale, en d'autres termes, que dans nos trois écoles supérieures on forme chaque année, 450 nouveaux diplômés... on criera au scandale, et on reviendra au bon vieux dada d'une "seule école et une bonne"... C'est un peu comme si on voulait se trouver une raison de ne pas mettre en pleine activité tout ce que nous avons déjà, non seulement en germe, mais sous vapeur, et qui n'attend que des calories pour démarrer et tourner à plein régime.

Encore une fois, en vous livrant ces précisions sur ce que les américains pensent et font en agronomie, tout à côté de nous, nous avons voulu prévenir surtout des destructions inutiles, et retarder des fondations monstres qui, d'après ce que nous avons fait — ou pas encore fait — jusqu'à ce jour, ne prendraient figure que d'imprudentes improvisations.

Quant à notre obstination générale à ne pas mettre en branle toute l'organisation actuelle, je la mets à côté des réalisations et des plans américains, juste pour faire constater que l'on ne saurait me reprocher d'être un peu seul à n'y rien comprendre.

Encore une fois, qu'on laisse la politique et les hommes politiques tranquilles! Ces derniers n'ont pas accordé ce que personne ne leur a demandé, sauf exception toujours. Voilà le vrai problème, et le grand mystère!

L.-de-G. Fortin.

(1) Brochure de: Ass. of Land-Grant colleges and universities.

ICI... et LA...

Le salon de l'agriculture 1956.

Du 17 au 26 février, se tiendra comme par les années passées, un Salon de l'Agriculture, à Montréal, au Palais du Commerce. Cette année, on portera beaucoup d'attention à la femme du cultivateur, à la fermière.

On sait qu'il y a quelques années, des agronomes plutôt hardis prirent le risque de se ruiner pour le reste de leur vie, afin de doter la ville de Montréal d'une sorte d'exposition a-



RESULTATS de notre concours

- 1er Prix (un Missel Feder): Mme J.-A. Gauthier de Ste-Anne.
- 2e Prix (une Bible): Mme Camille Laberge de Montmagny.
- 3e Prix (un volume de Mgr Sheen): M. Armand Marquis de Rivière-du-Loup.

Voilà le classement établi par notre jury de trois membres après avoir compilé les réponses à notre question-concours: "Comment se fait-il que, le bien étant plus fort que le mal, ce soit le mal qui semble triompher?"

Nous remercions tous ceux qui ont répondu. Chaque lettre révélait de l'intérêt. Nous espérons les utiliser dans nos prochaines chroniques, tout en respectant l'anonymat de nos concurrents.

Nos lecteurs seront peut-être surpris d'apprendre qu'une réponse nous est même parvenue de Salem, Mass.

Surveillez nos colonnes. D'autres concours viendront.

- "Mauvais mois. Trop parlé. Pas agi." (Maréchal Lyautey)
- "Si tu fais quelque chose, FAIS-LE." (Plaute)
- "Je me réjouis d'être né à une époque où il y a beaucoup à faire et beaucoup à souffrir." (Ste-Jeanne d'Arc)

250 jocistes canadiens au pèlerinage mondial à Rome en 1957

En vue d'étudier la participation de la J.O.C. canadienne au grand pèlerinage international de Rome en septembre 1957, se tenait au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, les 14-15 janvier, une rencontre nationale spéciale qui groupait plus de 50 dirigeants jocistes de 14 diocèses différents. Le pèlerinage à Rome, qui coïncidera avec le 25e anniversaire de la J.O.C. canadienne, promet d'être un événement unique dans notre J.O.C.: il ne sera pas seulement une éclatante manifestation extérieure, mais il marquera un renouveau de vitalité au sein même du mouvement. Voici les 4 grands objectifs qui inspireront la mystique de cette année mémorable: prise de conscience plus grande de la J.O.C. internationale; découverte de l'Eglise et de son rôle dans la vie des Jeunes Travailleurs; développement plus intense de l'esprit jociste missionnaire; engagement plus généreux de tous les jocistes.

C'est pourquoi la préparation essentielle à cette rencontre internationale consiste surtout dans la réalisation d'une vaste enquête sur la situation religieuse des Jeunes Travailleurs du pays. Les plans d'action pour les mois de février, mars, avril, mai 1956 ont été lancés définitivement à la réunion nationale du Cap-de-la-Madeleine.

En plus, d'autres questions importantes ont été discutées,

telle que: nombre de délégués; critères qui détermineront le choix des délégués; étude des moyens de transport; itinéraire du voyage; moyens de financement; propagande à organiser; préparation spirituelle.

Un fait intéressant à souligner c'est que le financement des délégués se fera d'abord par l'épargne et les initiatives personnelles des Jeunes Travailleurs et des jocistes. Ce seront vraiment les délégués des Jeunes Travailleurs.

L'année 1956-57 s'annonce formidable dans toutes les fédérations jocistes. Les délégués de toutes les régions se sont engagés à une action plus intense dans leurs milieux de vie et une cérémonie d'engagement solennel les a tous réunis aux pieds de la Ste-Vierge, au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, à la fin de la réunion nationale. Chacun a inscrit sa résolution personnelle qu'il vivra d'ici septembre 1957 et l'a déposée devant le St-Sacrement.

L'objectif fixé pour le pèlerinage est de 1 délégué par section distincte: un garçon et une fille et 1 délégué par comité fédéral distinct. Ce qui chiffre l'objectif total à 250 délégués tel que prévu par le bureau international de la J.O.C.

Ces délégués choisis devront suivre un programme intensif de préparation afin qu'ils puissent représenter dignement la Jeunesse Travailleur du Canada.

Billet

exclusif à

Ceux qui sont absolument incapables de s'occuper des oeuvres

A la suite du cri d'alarme jeté par le Comité Consultatif des Mouvements: "On demande des Ouvriers", nous avons fait un rêve. Le voici.

Un monsieur vient de mettre sur pied une organisation pour le moins paradoxale. Son bureau est encombré de contrats et de lettres; il correspond sans cesse. Quelque temps auparavant, ce monsieur avait imaginé une solution au problème de la pénurie des chefs. Et il s'était rendu dans chaque paroisse rencontrer uniquement les personnes absolument empêchées par les circonstances de s'occuper des Oeuvres: les malades, les vieillards, les infirmes pour leur dire qu'il n'en tient qu'à eux maintenant de faire marcher les Oeuvres dans le diocèse...!

Sa première surprise fut de constater leur grand nombre; sa deuxième, de voir qu'ils le comprenaient tout de suite; et sa troisième, de découvrir là une richesse inexploitée, un capital inutilisé de souffrance, de prières, d'épreuves acceptées avec le sourire et une profondeur de sagesse insoupçonnée.

Il leur explique que les oeuvres de charité sont un travail de grâce et que la grâce ne s'obtient que sur demande. Il leur parle de la Communion des Saints. Il leur montre que la crise des chefs est, au fond, une crise de grâce et de sainteté... Et il leur propose différents contrats, tous plus osés les uns que les autres: offrir ses insomnies, une heure de souffrance par jour, une visite à l'Eglise, un chapelet, etc... Il prend note de tout et revient chez lui avec un formidable bagage de mérites et de prières assurées, de souffrances acceptées.

A chaque mois, il écrit un petit mot à ses "riches" pour renouveler ses provisions spirituelles. A l'un il confie tel mouvement qui a du plomb dans l'aile; à l'autre, il propose une difficulté spéciale à solutionner, un pécheur influent à éclairer, une vocation à consolider, un militant à réclamer. Après quelques semaines, il constate que germent partout des ardeurs nouvelles...

REVAIT-IL? - Non. Il était au contraire le plus réaliste des hommes: il venait tout simplement de revoir en des traits modernes un beau tableau biblique: celui de Josué remportant victoire sur victoire dans la plaine, tant que Moïse, sur la Montagne, tient les bras levés au Ciel. Les vieillards, les

Service Social de l'Enfance et de la Famille

Les buts du Service Social sont déterminés d'une façon générale par sa charte et sont décrits comme suit:

- 1.—Aider la famille et travailler à son relèvement moral et social,
- 2.—Travailler et collaborer avec d'autres à l'amélioration des conditions morales, sociales, physiques des individus et des familles,
- 3.—Encourager, propager, organiser et diriger l'éducation et l'entraînement au Service Social,
- 4.—Secourir les enfants naturels, orphelins, abandonnés, nécessiteux et établir des organismes, centres, permanences appropriés,
- 5.—Aider les personnes inadaptées, difficiles, irrégulières, délaissées et nécessiteuses et établir pour elles, des organismes, centres, permanences appropriés,
- 6.—Agir pour les crèches, les institutions ou sociétés de protection et de bien-être de l'enfance et toutes autres personnes, en vue du déplacement, de l'adoption et, s'il y a lieu, de l'éducation des enfants sans parents ou alliés pour en prendre soin,
- 7.—Obtenir pour les enfants, sous leur garde, une tutelle morale et un droit de protection, tel que conféré à certaines Institutions par l'article 2 du chapitre 325 des Statuts Refondus de Québec, de 1941, intitulé Loi de la Garde des enfants trouvés,
- 8.—Exercer, par délégation et aussi de leur chef, les devoirs et pouvoirs des dites institutions, sociétés ou personnes concernant le placement et l'adoption des enfants et l'assistance sociale générale,
- 9.—Faire de la propagande pour le placement et l'adoption des enfants et l'assistance sociale aux individus et aux familles,
- 10.—Accepter, à l'égard des enfants secourus, les devoirs que les tribunaux croiront devoir lui confier,
- 11.—Loger ou faire loger, devant les tribunaux, les plaintes et procédures ressortant à la protection, au placement ou à l'adoption des enfants sauf les prérogatives des corporations professionnelles,
- 12.—Faire les enquêtes, ressortissant aux fins de la Corporation, dans les maternités pour filles-mères, ou ailleurs,
- 13.—Etudier le statut juridique de l'enfant, et faire des recommandations au gouvernement de la province de Québec et au gouvernement du Canada,
- 14.—De prélever, percevoir, recueillir et détenir des argents et des biens, meubles et immeubles, par voie de subvention, de donations, de legs, de souscriptions ou autrement des gouvernements et des municipalités ou de toute personne, institution, association, corporation publique ou privée, et par des campagnes de souscriptions publiques ou par contributions des membres, ou autrement, pour les objets de la corporation,
- 15.—Conclure, avec toutes autorités gouvernementales, municipales, locales ou autres, des conventions qui sembleront avantageuses pour les fins de la Corporation ou l'une quelconque des dites fins, et obtenir de ces dites autorités tous les droits, privilèges et concessions que la présente Corporation jugera désirable d'obtenir et d'exécuter ces dites conventions, droits, privilèges et concessions, et s'y conformer,
- 16.—Promulguer des règles et règlements, n'allant pas à l'encontre de la loi, des lettres patentes de la Corporation ou de la Loi des Compagnies de Québec, pour régir l'administration, la démission, et l'administration générale des affaires et des intérêts de la Corporation et des membres,
- 17.—De faire toute autre chose, que la Corporation croira devoir être faite, pour atteindre les objets de la Corporation ou qui, directement ou indirectement sera de nature à les favoriser,
- 18.—De faire généralement toutes autres choses inhérentes à la poursuite des fins ci-dessus mentionnées, dans le diocèse ou Ste-Anne.

F. Lord.

infirmes remplacent les Juifs qui soutiennent les bras de Moïse, qui, à cause de la fatigue, ne peuvent plus tenir d'eux-mêmes.

On réclame une armée de gens qui prient, qui obtiennent par la foi et l'amour les ouvriers nécessaires. Si vous pouvez nous aider, faites-nous le savoir: nous vous confierons alors des intentions encore plus spéciales.

La bataille se livre sur plusieurs terrains: les meilleurs officiers seront les plus saints. Donnez du sens à vos souffrances: vous y trouverez la joie, le calme et l'espérance. Et pour la conquête du monde dans le plan de Dieu, vous serez les plus actifs.

Ignis

Vient de paraître:

"VU ET VECU"

"La vie familiale des jeunes ruraux".

Par Gérard Lemieux.

CE QUE VOUS POUVEZ Y LIRE:

Comment les jeunes voient leur famille... Faiblesse de la vie affective... Un foyer trop "fret"... Le silence des enfants... L'autorité... Manque d'esprit de décision et d'initiative... Ni un procès ni une conspiration mais une prise de conscience...

En vente au:

Secrétariat diocésain de l'Action Catholique, Ste-Anne de la Pocatière, Cté de Kamouraska.

\$0.25 l'exemplaire

\$0.30 par la poste.

Membres du Conseil d'Administration de la C.C.C. reçus à la Délégation Apostolique.



A l'occasion de la réunion semestrielle d'hiver que le conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne a tenue à Ottawa, Son Exc. Mgr G. Panico, délégué apostolique, a reçu à diner les membres du Conseil ainsi que les secrétaires de la C.C.C. C'est à cette occasion qu'il a annoncé que

le Saint-Père conférerait le titre de Siège primatial du Canada au siège métropolitain de Québec, et le titre de Primat du Canada à Son Exc. Mgr M. Roy. De gauche à droite: le R.P. C. Cassati, M.S.C., secrétaire à la Délégation; Mgr P. Pavani, P.D., conseiller de la Délégation; LL. EExc. NN.

SS. M. Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, M. Roy, archevêque de Québec et président du Conseil d'administration de la C.C.C., et J.G. Berry, archevêque de Halifax et vice-président du Conseil d'administration de la C.C.C.; M. l'abbé J. Carley, secrétaire général de langue anglaise de

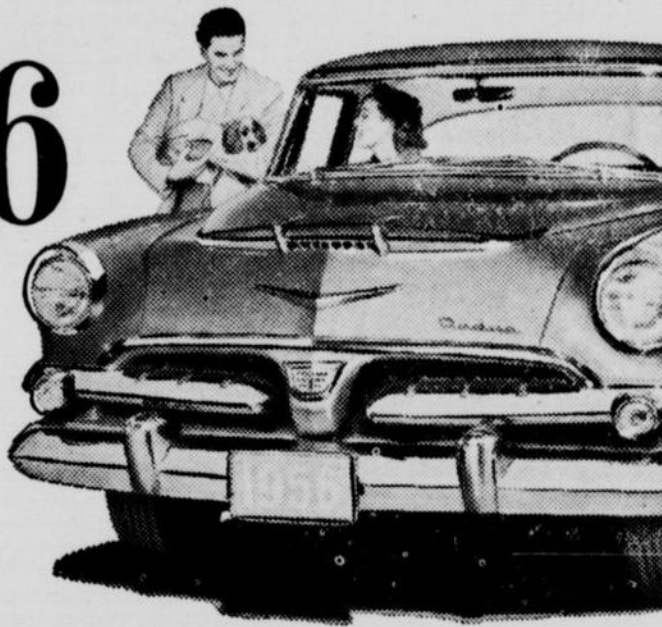
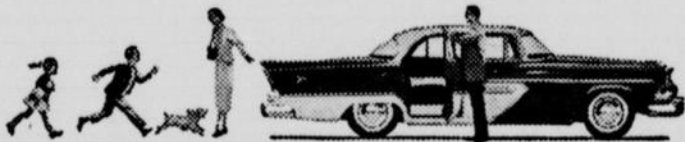
la C.C.C.; Son Em. le cardinal J.C. McGuigan; Son Exc. Mgr P.F. Pocock, archevêque de Winnipeg; Son Em. le cardinal P.-E. Léger; Son Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski; Mgr J. O'Mara, secrétaire du cardinal McGuigan; Son Exc. Mgr Panico; M. l'abbé F.J. Smyth, directeur du

Département d'action sociale (section anglaise) de la C.C.C.; Mgr Valérien Bélanger, P.D. secrétaire général de langue française de la C.C.C.; et Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa et trésorier du Conseil d'administration de la C.C.C.

(Agence de presse CCC)

DODGE '56

élégance nouvelle
et brio d'un V-8!



Cette étonnante nouvelle Dodge au style élancé apporte la nouvelle élégance "Flight-Sweep" à la catégorie des voitures à prix populaire et la commodité des boutons-poussoirs pour le tourisme familial!

Une nouvelle façon de voyager: adopter la Dodge '56! Dans chacune de ses lignes élancées qui créent la mode de demain, dans chaque pouce de cette voiture, la plus longue de la catégorie à prix populaire, la Dodge au style ailé vous entoure, vous et votre famille, d'élégance raffinée.

Tout le monde pourra apprécier le confort des spacieux intérieurs Dodge, aux sièges larges et profonds, propices à la détente.

Et quand vous prenez le volant, la pression d'un bouton, le toucher de l'accélérateur—et la voiture est en marche. La nouvelle transmission PowerFlite à boutons-poussoirs* utilise le maximum de puis-

sance des nouveaux moteurs Dodge 6 et V-8, fournissant jusqu'à 200 chevaux-vapeur. L'aisance avec laquelle vous circulerez dans les rues encombrées de la ville ou roulez en toute sécurité sur les grandes routes vous émerveillera. Et toute la famille appréciera les nombreuses caractéristiques de sécurité qui vous permettent de voyager l'esprit libéré de tout souci.

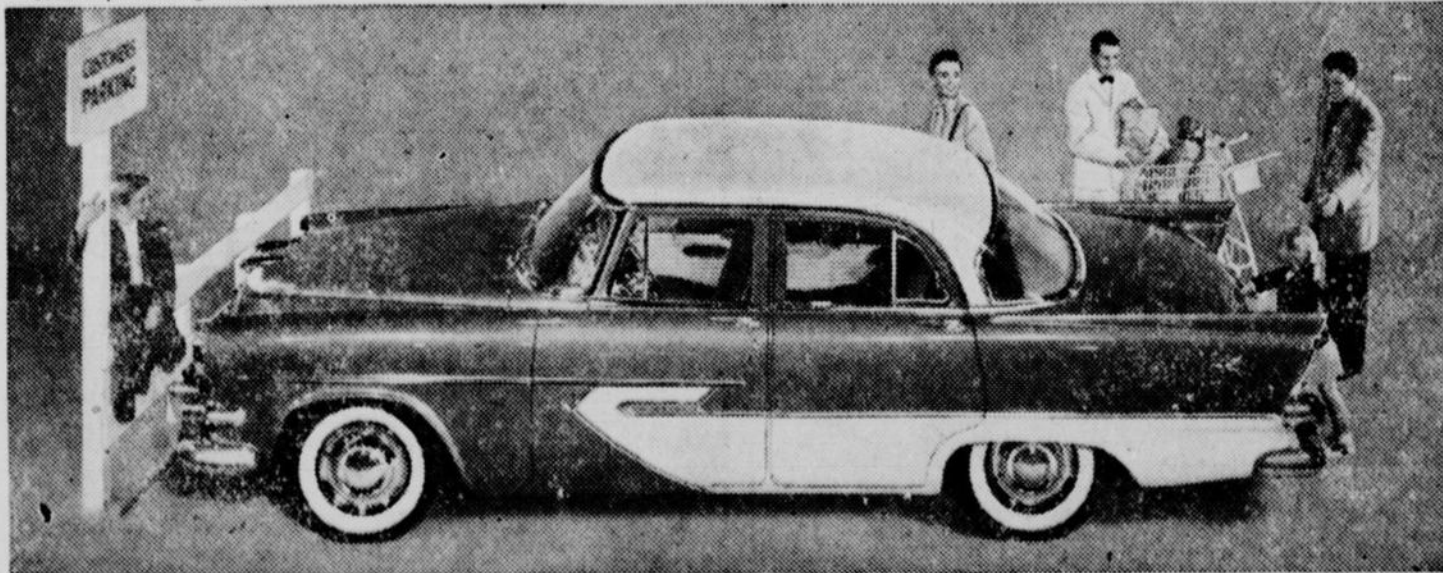
Oui, voici réunies puissance et élégance à la manière Dodge. Passez prochainement chez votre dépositaire. Vous apprendrez avec plaisir combien il vous est facile de vous procurer cette magnifique voiture sans grever votre budget.

*PowerFlite à boutons-poussoirs, moyennant supplément

CONSTRUITE AU CANADA PAR CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

Sedan 4 portes Dodge Mayfair V-8

Suivez chaque semaine à la TV "Climax" et "Shower of Stars". Voir vos journaux pour jours et heures.



J.- B. BELZILE

TÉL.: 21-W

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

ICI et LA...

(suite de la page 4)

des libérateurs qui n'ont seulement pas eu la sagesse de lui donner un régime politique doué de la moindre stabilité. Actuellement, malgré les élections plutôt favorables au parti communiste, il ne semble pas que Duclos soit encore prêt de jouir d'une grande influence dans le gouvernement...

Dès la libération, il paraît y avoir eu danger d'infiltration et de contrôle communiste dans la marine, l'armée et ce qu'il pouvait rester d'aviation française; on a su se ressaisir à temps. Et malgré la fragilité des gouvernements qui sont d'une faiblesse qui attire sur un pays de cette stature culturelle les sourires pas toujours sympathiques du monde entier, il semble que le peuple français continue son bonhomme de chemin, travaillant, économisant, et refaisant son domaine dévasté, malgré la tempête politique, un peu comme s'il massacrait les politiciens pour se distraire...

Malheureusement, ce sont des jeux qui, pendant les deux avant-guerre, celui de 1914, comme celui de 1939, ont mis le pays aux portes de la mort, quand l'Allemand lui est tombé dessus. Admettons que le gros voisin en a eu pour son compte, depuis 1939, et qu'il s'est assagi pour un certains nombre d'années, au moins tant qu'il n'aura pas retrouvé à ressouder les deux moitiés du pays: l'est et l'ouest. Dans la vie d'un peuple, il ne faut pas faire sa force avec la faiblesse des voisins... et ne pas jouer inutilement, non plus, avec le danger.

Si la France, avait pu, comme le Canada, avoir les mêmes ministres pendant 20 ans..., ou comme les Etats-Unis, ne changer de gouvernement qu'une fois depuis la fin de la guerre, où en serait-elle de son relèvement, de la réhabilitation de sa monnaie et de la reprise de sa situation de nation majeure? Malgré tout, elle a repris plusieurs places dans le rang des nations...

On se demande un peu comment tout ce beau travail a pu se produire avec des gouvernements si éphémères, et des gouvernements qui se bousculent un peu comme les thèmes dans une fugue...

Notre bonne France de Mère-Patrie, nous la comprenons bien encore un peu; mais pourrions-nous nous y retrouver bien longtemps?

L.G.F.

NOUS VOILA...

Responsable: Clovis Tremblay.

Les politiques d'aide à l'agriculture.

Au cours des âges, et plus particulièrement depuis le début du dix-neuvième siècle, les gouvernements de presque tous les pays ont porté une attention constante à l'agriculture. De nos jours cependant où la complexité croissante de l'agriculture suscite de nouveaux et nombreux problèmes que le cultivateur isolé ne peut résoudre par ses propres moyens, l'intervention de l'Etat s'avère encore plus nécessaire. Voilà pourquoi au Canada et plus précisément ici dans la province de Québec, l'action de l'Etat est considérable et s'étend à peu près à tous les aspects de la profession.

Dans ce court exposé nous passerons en revue les politiques agricoles de nos deux gouvernements fédéral et provincial: politiques d'aide à l'enseignement agricole; politiques d'aide technique; politiques sociales et économiques.

1—Politiques d'aide à l'enseignement agricole.

D'après la Constitution canadienne tout ce qui a trait à l'enseignement et à l'éducation relève de la juridiction des provinces. Dans le Québec, c'est donc le gouvernement provincial qui intervient dans les activités favorisant l'enseignement agricole. Le gouvernement fédéral intervient toutefois dans les cercles des jeunes éleveurs.

Actuellement le gouvernement de la province de Québec voit beaucoup à l'instruction agricole. Et il le fait surtout au moyen d'écoles d'agriculture, de cercles de jeunes agriculteurs et d'expositions agricoles. Présentement le ministère de l'agriculture subventionne trois écoles supérieures d'agriculture, cinq écoles moyennes, douze écoles régionales et six orphelinats agricoles. Le même ministère accorde aussi des octrois pour la construction ou l'agrandissement d'écoles d'agriculture et des bourses aux étudiants qui fréquentent ces écoles.

2—Politiques d'aide technique.

Si dans le domaine de l'enseignement l'oeuvre accomplie par l'Etat est considérable, dans le domaine de la technique ce que fait l'Etat n'est pas moins considérable. Par politiques d'aide technique, nous entendons toutes les politiques visant à améliorer les méthodes d'élevage et de culture. En pratique, les deux gouvernements s'entendent pour que leurs actions se complètent. Parfois ils travaillent conjointement.

Par son Service des sciences qui a des laboratoires un peu partout dans le pays, l'Etat fédéral effectue des travaux de recherches scientifiques très poussés. C'est ainsi que des études sont faites sur les insectes nuisibles, les maladies qui s'attaquent aux plantes et aux animaux, les microbes et bactéries qui s'attaquent aux produits agricoles, la chimie et la vie bactérienne des sols et des produits laitiers. De son côté le gouvernement provincial, par son Service de l'Information et des Recherches, fait un beau travail aussi. En plus d'organiser la lutte contre les ennemis des plantes, c'est-à-dire petits animaux, insectes et mauvaises herbes, il poursuit certains travaux de recherches.

Tout en possédant un service scientifique s'occupant entièrement de recherches scientifiques, le ministère fédéral de l'Agriculture possède aussi un service se consacrant aux recherches pratiques. C'est le Service des fermes expérimentales. Actuellement nous comptons au Canada la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, vingt-huit fermes ou stations expérimentales, vingt sous-stations expérimentales, dix laboratoires et 235 stations de démonstration. Ce service de fer-

mes expérimentales effectuées des travaux de recherches en Zootechnie, Apiculture, Botanique, Grande culture, Pédologie, Mécanique agricole, Horticulture et Aviculture.

Quant au ministère provincial de l'agriculture, il joue un beau rôle dans beaucoup de domaines. C'est ainsi que par ses différents services, de précieuses directives sont données en Industrie animale, en Grande culture et en Horticulture. On peut mentionner de plus, les grands services rendus par trois institutions appartenant au gouvernement provincial: l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe qui tout en formant de bons fabricants de produits laitiers poursuit des recherches en industrie laitière; la Ferme-Ecole d'animaux à fourrure, située à Saint-Louis de Courville, qui s'occupe d'éducation et poursuit des expériences sur les méthodes d'élevage; la Ferme-Ecole de Deschambault qui propage les meilleurs méthodes de culture et d'élevage. Un fait à considérer c'est que la Ferme-Ecole de Deschambault est spécialisée dans l'élevage de bovins et de chevaux de race canadienne. Il y a aussi l'Ecole de Médecine Vétérinaire de Saint-Hyacinthe qui joue un grand rôle en industrie animale.

Tous les résultats de ces différentes recherches sont réunis et diffusés par le Service de l'Information sous forme de bulletins, articles de presse et par d'autres moyens. Le provincial qui s'occupe de la vulgarisation met à la disposition de la population rurale une légion d'agronomes qui ont pour mission de mettre à la portée des agriculteurs les récentes découvertes et de promouvoir ainsi l'avancement de la technique agricole.

3—Politiques sociales et économiques.

Par sa législation variée et son appui financier sous forme d'octrois ou de crédits, l'Etat cherche à assurer la prospérité et le bien-être de la population rurale. Il établit différentes politiques ayant pour but d'améliorer les conditions sociales et économiques de la profession agricole.

Depuis quelques années plusieurs lois ont été adoptées par le gouvernement fédéral. C'est ainsi que nous avons différentes lois sur les grains du Canada, l'industrie laitière, les insectes destructeurs et autres fléaux, les aliments du bétail, les engrais chimiques. Nous avons aussi la loi sur les fruits légumes et miel, sur l'inspection du foin et de la paille, sur les animaux de ferme et leurs produits. Enfin il y a la Loi sur l'industrie des produits de l'étable, la Loi des viandes et des conserves alimentaires, la Loi sur les produits antiparasitaires en agriculture, la Loi des semences, la Loi des épizooties. A cette longue liste nous pou-

vons ajouter la loi de 1935 sur la Commission Canadienne du blé; celle de 1944 sur le soutien des prix agricoles; celle de 1944 sur le soutien des prix agricoles; celle de 1939 sur la vente coopérative des produits agricoles. Toutes ces lois visent à l'augmentation, à une meilleure qualité et à l'écoulement des produits de la ferme.

Pour ce qui est des politiques d'aides financières, il faut mentionner en premier lieu le Crédit Agricole. Dans ce domaine les gouvernements fédéral et provincial accordent de tels crédits. Pour l'année allant du 31 mars 1954 au 31 mars 1955, la Commission du Prêt agricole canadien a engagé des prêts pour un montant de \$8,225,500.00 répartis entre 2,540 emprunteurs.

Quant à l'Office du Prêt agricole de la province de Québec, l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la Province, déclarait le 21 mars 1955, que 44,643 prêts pour un montant total de \$117,870,070. avaient été accordés depuis 1936, année de la fondation de cet Office. Dans les deux cas, ces prêts ont été consentis soit pour l'achat d'animaux et de machines aratoires, soit pour fins d'améliorations.

Comme aides financières de la part de l'Etat il faut mentionner en second lieu les différents octrois accordés pour fins diverses. Le fédéral accorde des primes pour les porcs de meilleure qualité et pour le meilleur fromage. Il contribue aussi à l'achat d'animaux de race. Pour ce qui est des grains importés de l'Ouest, le même gouvernement défraie une partie du coût de transport. De concours avec le provincial, il aide encore le cultivateur en payant une partie de la chaux employée sur les fermes. Enfin une aide est accordée pour l'amélioration et le fusionnement des fabriques de fromage et pour la construction d'entrepôts frigorifiques et d'entrepôts publics de pommes de terre. On peut mentionner aussi l'octroi accordé pour le remplacement des seaux à sève d'étable.

Le provincial de son côté accorde beaucoup d'octrois de toutes sortes pour différentes fins. Il est assez facile pour les cultivateurs d'obtenir des octrois soit pour l'amélioration des terrains. Il ne faut pas oublier non plus les encouragements fournis aux coopératives agricoles et à beaucoup d'autres organisations. Encore ici, le but de l'Etat est d'encourager la production au point de vue quantité et qualité.

Conclusions:

Voilà en résumé ce que font nos deux gouvernements fédéral et provincial pour l'agriculture. Si l'on s'arrête quelque peu sur les besoins de la profession agricole l'aide de l'Etat pourrait être certainement plus considérable. Cependant, en considérant l'ensemble de la situation, nous pouvons dire que l'oeuvre qui a été faite est grandiose. A nous donc de bien utiliser ce qui existe déjà. Il ne faut pas conclure de là que nous devons cesser toutes demandes et toutes pressions auprès des gouvernements. Non, au contraire, il nous faut renouveler d'ardeur et travailler en sorte que cette belle oeuvre commencée et accomplie par l'Etat s'étende et s'intensifie davantage.

MARGUERITE D'YOUVILLE A LA RADIO



La communauté des Soeurs Grises conserve avec une dévotion filiale divers objets qui sont de précieuses reliques de leur mère et fondatrice Mère d'Youville. Elles ont même reconstitué exactement, à la maison-mère, le bureau et la chambre à coucher de la Vénérable. Nous voyons ici, le secrétaire qui servait à Mère d'Youville pendant de longues années. C'est un témoin des heures passées au gouvernement de sa communauté et à la rédaction de son immense correspondance. Cette année, Mère d'You-

ville fait l'objet de l'émission des Fondateurs de l'Eglise Canadienne; c'est pourquoi Guy Mauffette, le réalisateur, et Lise Lavallée, auteur des textes, confèrent ensemble sur les souvenirs enchassés pour ainsi dire, dans ce silencieux témoin de ses longues méditations.

L'émission des Fondateurs de l'Eglise Canadienne, sur MARGUERITE D'YOUVILLE, passe sur les postes du réseau français de Radio-Canada, tous les dimanches, à midi et trente, heure normale de l'est.

MLLE M.-LOUISE PAQUET

FLEURISTE

Membre de l'Union des Fleuristes du Canada.

FLEURS pour TOUTES OCCASIONS

Représentante à Ste-Anne, Mme LS. de G. FORTIN

RIVIERE-DU-LOUP

PRES de la ROUTE LEVIS-RIMOUSKI

3 rue Lévis,

Tél.: 2128

Rivière-du-Loup.

SIROIS, LAUZIER & Cie

Comptables Agréés

Fernand Sirois, C.A.

Gérard Lauzier, C.A.

.....

76, St-Pierre

— QUEBEC

— Tél.: 5-7104

CONGE A L'ECOLE D'AGRICULTURE

Lundi, le 30 janvier, les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et des Pêcheries jouissaient d'un congé accordé en l'honneur de Monsieur Charles Gagné, élu récemment Doyen de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval.

Nos remerciements vont aux autorités de l'Ecole qui ont bien voulu nous accorder un tel congé.

REFERENCES

Poulin, Louis-Philippe - Eléments d'Economie sociale rurale. 172 pp. Les Editions de l'U.C.C. 1949-50.

Dubabin, Margaret I. - Revue de la politique agricole du Canada. L'Economiste Agricole Vol. XXV, No 5. 105-109 pp. Ministère de l'Agriculture Ottawa. Oct. 1955.

En collaboration - Service des Fermes expérimentales.

PROGRAMMES D'INFORMATION



Nouvelles

tous les jours

8h.00	3h.00
9h.00	4h.00
10h.00	5h.00
11h.00	6h.00
12h.15	12h.00
1h.15	

CHGB

1350 à votre cadran

74 pp. Ministère de l'Agriculture, Ottawa 1954.

Clovis Tremblay
Ille Agr.

NOUVELLES REGIONALES

Derniers résultats dans la Ligue K.-L.

Vendredi le 27:
St-Pascal 8 vs St-Jean 6
St-Pacôme 5 vs L'Isletville 4
(supplémentaire)

Dimanche le 29:
Ste-Anne 8 vs L'Isletville 6
St-Jean 6 vs St-Pacôme 11

Lundi le 30 janvier:
Ste-Anne 6 vs St-Pacôme 2

Mardi le 31:
L'Isletville 4 vs St-Pascal 3

Mercredi 1 février:
St-Pascal 1 vs Ste-Anne 9

Lundi soir, à St-Pacôme nous avons vu une réelle exhibition de hockey. Deux équipes d'égale force, ou à peu près, en sont venu à démontrer que le sportif bien intentionné peut faire de ce sport une exercice de maîtrise de soi, et donner au public la satisfaction demandée. Il y eut des coups portés sans trop de franchise, d'une part comme de l'autre... mais avec trois arbitres qui voient tout et mieux, parce que la charge est répartie, il est difficile de faire à l'encontre des règlements, à moins d'être très mal intentionné.

Après avoir joué devant une assistance record, et des plus enthousiastes, les joueurs des deux équipes ont avoués très franchement avoir ressenti le bon effet de l'appui des supporters. "Ca nous met en confiance" disent-ils.

L'exhibition

L'exhibition sur glace fut merveilleuse. Mais il s'en est passé de moins honorable sur la bande. Passons sous silence.

Mais signalons tout de même à certains, d'ici ou d'ailleurs,

que le sang froid a encore plus sa place autour d'une patinoire (bien froide) que sur la chaise droite ou l'on s'assoiera pour regretter ses bévues.

Au hockey maintenant.

Que dire de cette exhibition de maniement de goret, de jeu préparé et dirigé par des entraîneurs à la hauteur de la tâche?

Ce fut bien beau, bien joué, mais la cause réelle à tout ceci, nous croyons que le tout vient de l'ambition de gagner cette partie. Même s'il y eut trois arbitres, quand un joueur joue pour le "pock" et non pour "l'homme" il se fait du plus beau jeu, c'est de toute évidence. Même les perdants furent de bons perdants et ont supporté leurs équipiers jusqu'au bout, ce qui prouve que le beau jeu fait par le St-Pacôme avait sa place, le Ste-Anne fut heureux de remporter la victoire, mais le mérite de l'adversaire n'en n'est pas moindre.

Nous ne voudrions pas nous citer en exemple, mais le fait qu'il y avait à St-Pacôme, lundi soir quelque cent supporters du Ste-Anne a grandement contribué au bon moral de nos gars, et nous invitons nos amis des environs à faire de même, non seulement à l'O.T.J., mais partout, l'Isletville, St-Jean ou St-Pascal ou St-Pacôme. Ce n'est que partie remise, ce que vous donnerez à votre voisin vous sera remis à la prochaine.

Donc à la semaine prochaine, pour une autre chronique, et rendez-vous tous sur "la bande".

P. Fortin.

St-Onésime, Kam.

St-Onésime, — (DNC). — Naissances: Marie, Céline, Marielle, enfant de M. et Mme Hervé Lizotte (Jeanne d'Arc Joncas). Parrain et marraine: M. et Mme Léo Labbé.

Marie, Jocelyne, Marjolaine enfant de M. et Mme Robert Beaulieu (Dominica Miville). Parrain et marraine: M. Omer Miville et Mme Raoul Miville. Porteuse: Mme Amédée Dubé.

Messe de Minuit. La fête de Noël a donné lieu à un grand concours de confessions et de communions. M. l'abbé Gagnon avait bien voulu prêter son concours à M. l'abbé Lucien Pageau, curé de la paroisse. Nous avons été témoin d'une magnifique messe de minuit chantée par M. l'abbé Pageau. Le chant était exécuté par la chorale de St-Onésime, composée d'un groupe d'hommes et de jeunes filles. L'orgue était touchée par Mme Louis Duval.

Dames Fermières. Jeudi le 12 janvier avait lieu chez Mme Louis Duval, une réunion des dames fermières.

Accident. Mme Jérôme Beaulieu de 67 ans, s'est fracturé un bras en tombant, dimanche matin. Elle est présentement à l'Hôtel-Dieu de Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Chorale. Un groupe de jeunes gens, de notre paroisse, suivent présentement des cours de chant grégorien à Ste-Anne de la Pocatière, sous la di-

rection de M. Arthur Bouchard. Mentionnons: MM. L.-Jos. Bouchard, Jean-Marie Dionne, Raymond Lemieux, Léonard Thiboutot et André Duval. Bon succès.

Marguilliers: M. Jos. Lemelin sortant de charge, est remplacé par M. René Lemieux. Le banc d'oeuvre se compose maintenant de MM. Ludovic St-Pierre, N.-Théophile Dumais et René Lemieux.

Statistiques: 132 familles, 750 âmes, 583 communicants et 167 non-communicants. 187 enfants aux écoles. 25 baptêmes, 5 mariages, 6 décès dont 3 d'adultes.

Décès. Un ultime tribut d'hommage a été rendu, mercredi le 25 janvier à St-Onésime de Kam., à Mme Alexina Pelletier, épouse en première noce de M. Albert Laboissonnière et en seconde noce de M. Amédée Beaulieu: décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 janvier à l'âge de 64 ans et 2 mois.

La défunte laisse dans le deuil: son époux, ses enfants: Gérard Laboissonnière de St-Onésime, Mme Paul Lizotte (Lucille Laboissonnière) de Ste-Anne de la Pocatière. Soeur Annette de la Trinité (Annette Beaulieu), Soeur Gertrude de la Trinité (Gertrude Beaulieu), chez les Soeurs de la Charité de Québec. Dolorès de St-Onésime, Marie-Louis, Roger de Montréal, Robert de Giffard, Mme

ST-FABIEN de PANET

St-Fabien de Panet, Mont., — (DNC). — Nouveau marguillier. — M. Alyre Bilodeau a été choisi à l'unanimité, pour remplacer le marguillier sortant de charge, M. Arthur Bertrand, dont le terme d'office se terminait avec le dernier jour de décembre.

Le banc d'oeuvre est actuellement composé de MM. Arthur Lemelin, Léonce Doyon et de Alyre Bilodeau.

Souper canadien. — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc ont organisé un grand souper canadien qui eut lieu le soir des Rois.

Au delà de 200 convives ont occupé les tables bien décorées et bien garnies.

A l'issue du repas, le gâteau des Rois, fut taillé et distribué aux convives. Le sort a appelé à la royauté, M. Gérard Chabot, de St-Just, comme roi et Mlle Jeannine Nadeau, comme reine. Les deux souverains ont été couronnés sur le théâtre par M. l'abbé Léopold Thibault, vicaire et aumônier du cercle Lacordaire.

Après le couronnement, la soirée s'est continuée par des chants et de la musique. M. Philippe Paradis, qui agissait comme maître de cérémonie a dirigé le reste de la soirée.

Premier bébé de l'année. — Marie, Suzanne, Jeannine, fille de M. et Mme Clément Landry, née le 1er janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Bertrand, oncle et tante.

Parents et Maîtres de la Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière, — (DNC). — L'Association des Parents et Maîtres de Ste-Anne de la Pocatière tenait sa dernière réunion à l'Académie du Sacré-Coeur en présence d'environ soixante personnes. Après la prière et la lecture du procès-verbal de la réunion précédente par M. Alphonse Boucher, agronome, il y eut présentation de deux travaux qui ont vivement intéressé l'assistance; le premier par M. Auguste Scott, président de la section rurale de la Fédération des Commissions Scolaires, le second par M. Odilon Chabot, inspecteur d'écoles.

M. Scott a donné un compte-rendu très détaillé du Congrès de la Fédération des Commissions Scolaires qui ont eu lieu à Sherbrooke l'automne dernier avec formation de cinq comités: thème du congrès, personnel enseignant, conventions collectives, secrétaires et aumôniers. Le thème du congrès était l'éducation, son problème économique et l'autonomie scolaire. Me Jean-Marie Nadeau y a prononcé une conférence magistrale qui sera publiée dans la Revue Scolaire au cours de 1956. La pénurie du personnel enseignant est un problème in-

quiétant. Il faudra faire des efforts sérieux pour donner plus de considération aux instituteurs et institutrices sans oublier de leur accorder une rémunération convenable. Les conventions collectives présentent le grand avantage d'empêcher le marchandage des commissions scolaires avec le personnel des écoles et d'intéresser les jeunes à la carrière de l'enseignement. La question des livres et manuels a été soulevée; on a proposé que la moitié du coût soit défrayé par le gouvernement, le quart par les commissions scolaires et le quart par les parents qui en resteront propriétaires.

M. Odilon Chabot a fait un exposé très complet de l'orientation que peuvent prendre les jeunes gens aux étapes principales du cours primaire: septième, neuvième, onzième et douzième années. Ceux qui ne sont pas attirés par les études classiques peuvent opter pour une préparation élémentaire ou moyenne dans les métiers et les arts ou compléter leur formation générale pour se rendre aux facultés universitaires des sciences, de génie et commerce.

A la fin de l'assemblée, il a été décidé de placer notre Association sous la protection de Notre-Dame des Ecoles. La prochaine réunion aura lieu au Couvent des RR. Soeurs de la Charité, le lundi, 13 février, à 8h.00 du soir.

Naissance. — Le 8 janvier, Jos. Benoit, André, fils de M. et Mme Emmanuel Fortin. Parrain et marraine, Guy et Yolande Fortin, frère et soeur.

Elections Lacordaire à la Pocatière

Le but principal de la réunion générale Lacordaire de mardi, le 24 janvier, était la tenue des élections annuelles. Le terme d'office du président et de la présidente de nos cercles anti-alcooliques fixé à deux ans est expiré, il y aura donc de nouvelles figures à la tête du mouvement.

Le vote secret a favorisé M. Maurice Marcotte, agronome pour succéder à M. André Lemay comme président. Du côté des Jeanne d'Arc, Mlle Juliette Ouellet est nommée pour remplacer Mme Auguste La-

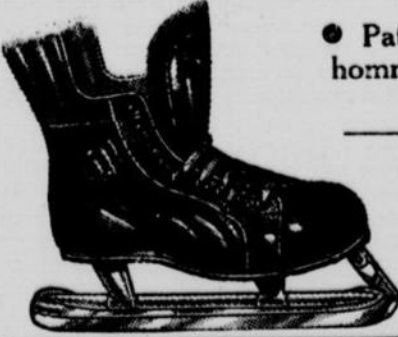
combe. Par la même voie du scrutin secret, l'assemblée a désigné M. Gérard Ouellet à la fonction de vice-président; la charge de vice-présidente sera remplie par Mme Gérard Ouellet.

Les nouveaux conseillers, nommés sur proposition, sont M. Raymond Auchu, réélu, et M. Louis-Marie Gosselin. Les autres membres du Conseil sont MM. Philippe Hudon, Maurice Anctil et Marius Matte, é.s.a. Occupent les fonctions de nouvelles conseillères: Mesdames Auguste Lacombe, Emile Dumais, et Mlle Deni-


se Gosselin. Mme Joseph Massé et Mlle Annette Maurais faisaient déjà partie du Conseil. L'exécutif des cercles s'est adjoint M. Marius Lepage et Mlle Huguette Pelletier comme secrétaires.

Le président et la présidente sortant de charge ont été unanimes dans leurs remerciements envers M. l'aumônier, l'abbé Maurice Langlais, vicaire, les membres du Conseil et tous les membres. La réunion avait débuté par l'étude de l'Evangile présidée par M. l'aumônier.

Emile Chamberland, sec.



● Patins de Hockey pour hommes et garçons.



● Patins de fantaisie pour dames

● Prix avantageux.

● Plusieurs qualités.

HENRI BOUCHER
MARCHAND de CHAUSSURES
Magasin à — Anne, Tél. 135 — Magasin à St-Pascal, Tél. 3
STE-ANNE — ST-PASCAL

Jean-Marie Fournier (Cécile de Québec).

Ses frères: MM. Olivier et Georges Pelletier de St-Pacôme, Auguste Pelletier, de West Warwick, R.I. Ses beaux-fils et belles-filles: MM. Paul Lizotte de Ste-Anne de la Pocatière, Jean-Marie Fournier de Québec, Mme Gérard Laboisson-

nière (Denise Lizotte) de St-Onésime, Mme Louis Beaulieu (Rita Massé) de Montréal, Mme Roger Beaulieu (Pierrette Charron) de Montréal, Mme Robert Beaulieu (Suzanne Lapière) de Québec. Ses petits-enfants: Marc, Jacques, Aline, Yvette, Daniel, Cécile, Jacynthe, André Labois-

sonnière de St-Onésime, Paquerette, Dorothée, Albert, Yves, René et Annette Lizotte de Ste-Anne de la Pocatière. Nicole, Gilles, Serge, Claudette Beaulieu de Montréal. Réjeanne Fournier de Québec.

Elle laisse aussi plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, (suite à la page 2)